

UNIVERSITÉ GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES

COLLECTIF DES DOCTORANTS

11^è ÉDITION DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER
les 7, 8 et 9 juin 2023

THÈME : RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET VALORISATION DES RÉSULTATS

APPEL A COMMUNICATION

PRÉSENTATION

Le collège des Écoles Doctorales de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, en collaboration avec le Collectif des doctorants organise la 11^e édition de ses journées scientifiques les 7, 8 et 9 juin 2023 sur le thème « Recherche universitaire et valorisation des résultats ».

Cette onzième édition a pour but de réfléchir sur les stratégies de valorisation des résultats de la recherche universitaire en vue d'améliorer leur impact sur le processus de développement socio-économique de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le développement et l'amélioration de la condition de vie des populations sont au cœur des politiques de divers pays du monde. En réalité, ceux-ci cherchent à rendre meilleur le bien-être de leurs populations en luttant contre la pauvreté tout en menant des actions nécessaires à un bon cadre de vie.

Toute société fait face à des défis économiques, sociaux, environnementaux, culturels, politiques, etc. Pour répondre à ces exigences, il est nécessaire de réfléchir sur les stratégies de développements pour un monde meilleur. Dès lors, l'un des paramètres essentiels du développement est le savoir dont l'un des moyens d'acquisition n'est rien d'autre que la recherche.

Le sujet de la valorisation des résultats de la recherche n'est pas nouveau et a fait l'objet de nombreux débats dans le monde. Il est de plus en plus prégnant dans l'exercice de notre mission d'enseignant-e-chercheur-e. Dans le contexte de la société de la connaissance et d'une concurrence mondiale du savoir, la question de la valorisation de la recherche devient en effet de plus en plus stratégique. L'obtention de financements, publics et privés, est d'ailleurs désormais souvent conditionnée à la « capacité des chercheur-es à générer de la connaissance mobilisable par la société ou à irriguer celle-ci d'un savoir utile. Compte tenu de ces enjeux majeurs en termes économiques et sociétaux, l'incitation croissante à valoriser les résultats de la recherche émane de multiples institutions (Ministères, universités et écoles, laboratoires,

etc.). Ainsi, la valorisation des résultats de recherche scientifique est un des piliers incontournables afin d'aboutir à un développement harmonieux.

Sur le plan théorique, la valorisation de la recherche ne se résume pas à un simple transfert des résultats de la recherche de l'université et des laboratoires vers les entreprises. Elle recouvre des activités multiples aux périmètres plus au moins définis (détection des savoirs valorisables, soutiens des programmes de pré-valorisation, stimulation et orientation des collaborations avec l'univers privé, soutiens au transfert technologique, gestion et valorisation de portefeuille de brevets, accompagnement à la création d'entreprise innovante, diffusion de la culture scientifique et technique, etc.).

La valorisation de la recherche s'effectue par le biais de la coopération entre la recherche publique et les entreprises et par la mobilité des chercheurs. Elle stipule le plus souvent une appropriation privée (exclusive ou non) des produits de la recherche. On peut citer les formes de valorisation de la recherche publique :

- la signature de contrats de recherche par les universités et les centres publics de recherche avec les entreprises ;
- l'exploitation des résultats de la recherche (dépôt de brevets par les universités et négociation de licences d'exploitation rapportant une rémunération aux universités) ; la mobilité des chercheurs : de jeunes doctorants appartenant à un laboratoire de recherche public vont préparer leur thèse dans une entreprise (la thèse est financée en partie par l'entreprise) ; un chercheur ou une équipe de chercheurs apporte son concours scientifique ou son conseil à une entreprise, etc.
- la création d'entreprises par les chercheurs eux-mêmes. Le chercheur est amené à revêtir les habits de l'entrepreneur.

Pour y parvenir les laboratoires de recherche dans les universités, les institutions publiques, les entreprises et les organisations non gouvernementales doivent travailler en étroite collaboration pour que les résultats issus de la recherche universitaire soient mieux valorisés pour le règlement des questions liées au développement des pays.

L'adoption d'une "recherche ouverte" qui doit être multiple aussi bien économique, environnemental que sociétal est fondamentale. Ainsi, pour une meilleure appropriation de ces résultats de recherche, leur valorisation devient un impératif pour toutes les structures de recherche.

C'est donc pour faire le point des acquis, des goulots d'étranglement et des défis à relever en matière de valorisation des résultats de la recherche que la présente manifestation scientifique est projetée. Elle vise à répondre à une série de questions essentielles en lien avec le développement, à savoir, quels sont le rôle et les défis majeurs des universités en ce qui concerne la recherche et la valorisation ? Quelles nouvelles orientations en matière de recherche scientifique, d'innovations et de production de connaissances innovantes et de pointe pour parvenir à relever le défi du sous-développement ?

OBJECTIFS

Les objectifs de la 11^e édition sont :

- Sensibiliser les acteurs sur l'importance et l'urgence de la valorisation des résultats de la recherche ;
- Stimuler l'innovation dans les différents domaines scientifiques ;
- Développer les coopérations entre laboratoires et partenaires ;

- Sensibiliser les acteurs et partenaires sur l'importance de la Propriété Intellectuelle ;
- Sensibiliser les Institutions Financières sur l'importance de leur participation active à la valorisation des résultats de la recherche ;
- Créer un cadre de réflexion sur comment assurer la vulgarisation des résultats de recherche, des innovations et des inventions technologiques.

THÉMATIQUES

Les contributeurs aux JSUGB 2023 pourront s'intéresser à l'un quelconques des axes ci-après :

- Santé et Sports ;
- Agriculture, Nutrition et Alimentation ;
- Eau, Énergie, Espace et Environnement ;
- Langues, Arts et Sociétés ;
- Économie et Gestion ;
- Droit, Science politique et Développement ;
- Sciences, Technologies, Ingénierie et Innovation.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions de communications doivent nous parvenir, sous forme de résumé, en français ou en anglais au format Word, au plus tard le 23 mai 2023. Nous invitons aux intéressé-es à nous soumettre leur proposition de communication en ligne à l'adresse : <https://bit.ly/3HiuEjJ>

Les propositions de communication devront comprendre les éléments suivants :

- Le titre de la communication ;
- La liste de l'auteur-e ou des auteurs-es, le-s prénoms et noms, leur institution d'appartenance ;
- Les coordonnées (email de l'auteur(e) ou des auteur-es correspondant-es et numéro de téléphone) ;
- Un résumé de 500 mots ou 1 000 signes au maximum, espace non comprise, en format Word, Times New Roman, police 12, interligne 1,5 et rédigé selon les normes scientifiques usuelles ;
- La référence à une ou deux thématiques ;
- Cinq mots-clés séparés par des points virgules.

PRESENTATION DES COMMUNICATIONS

Les communications seront présentées en sessions parallèles.

PUBLICATION DES ACTES

Les textes des communications acceptées seront publiés dans les actes des journées scientifiques.

Dates clés

- Lancement de l'appel à communications : lundi 01 mai 2023
- Notification aux auteurs : vendredi 26 mai 2023

Date limite de réceptions des propositions : Mardi 23 mai 2023

Date limite de réception des présentations : 1er juin 2023

Président :

Pr. Mamadou Abdoul DIOP

Rapporteurs :

Pr. Aly SAMBOU, Pr. Mamadou Abdoulaye KONTE, Pr. Lamine DIOP, Dr. Yaya NIANG, Dr. Serigne Moustapha Bassirou NIANG.

Membres

Pr. Assane DIAKHATE, Pr. Djidiack FAYE, Pr. Aboubakary DIAKHABY, Pr. Amadou Seidou MAIGA, Pr. Mouhamadou Moustapha AIDARA, Pr. Ngalla DJITTE, Pr. Abdoulaye DEME, Pr. El Hadji DEME, Pr. Maïssa MBAYE, Pr. Cheikh BA, Pr. Mamadou Abdoul DIOP, Pr. Mbissane NGOM, Pr. Cheikh Talibouya DIOP, Pr. Djicknoun DIOUF, Pr. André FAYE, Dr. Sara NDIAYE, Dr. Dame DIONGUE, Pr. Saidou Nourou SALL, Pr. Mouhamadou Abdoulaye KONTE, Pr. Boubou Aldiouma SY, Pr. Papa Samba NDIAYE, Pr. El Hadji Abdoul Aziz NDIAYE, Pr. Boubacar CAMARA, Pr. Babou DIENE, Pr. Ibrahima SARR, Pr. Seydou SANÉ, Pr. Abdou Ka DIONGUE, Dr. Khadidiatou DIALLO, Pr. Chérif DIALLO, Pr. Magatte NDIAYE, Pr. Mouhamed Ben MAAOUIA, Pr. Delphe KIFOUANI, Pr. Babacar DIENG, Pr. Kalidou SY, Dr. Aliou NDAO, Dr. Assane Kane DIALLO, Dr. Papa Meïssa COULIBALY, Pr. Michel Bakar DIOP, Pr. Mariama Ndiaye DIAKHABY, Pr. Lamine DIOP, Pr. Mouhamadou LY, Pr. Abdou Karim DIALLO, Pr. Malick WADE, Pr. Farokh NIASS, Pr. Ousmane NGOM, Dr. Evrad Diokel NGOM, Pr. Papa Samba NDIAYE, Pr. Cheikh Samba WADE, Pr. Marie Emilienne FAYE DIAGNE, Pr. Cheikh Tidiane NDIAY, Pr. Ogo SECK, Dr. Djiby Guissé DIAKHATE, Pr. Aly Souleymane DABYE, Pr. Maurice Soudieck DIONE, Dr. Serigne Mamour DIOP, Pr. Michel Bakar DIA, Pr. Abdou Karim FAROTA, Dr. Patrice CORREA, Pr. Aly TANDIAN, Dr. Fatou Maria DRAME, Pr. Babacar LY, Pr. Cheikh BA, Pr. Abdou Karim FAROTA, Pr. Doudou SOW, Pr. Augustin Pathé SARR, Pr. Anicet Georges Bruno MANAGA, Dr. Falilou COUNDOUL, Pr. Cheikh Samba Ndiaye WADE, Pr. Ansoumana BODIAN, Pr. Mame Penda BA, Pr. Birahim GUEYE, Dr. Assane Kane DIALLO, Pr. Abdou Ka DIONGUE, Pr. Adama SY, Dr. Yaya NIANG.